

## FICHE SUPPORT

### « Pourquoi et comment monter un projet de Solidarité Internationale ? »

#### ETAPE 1 : DIAGNOSTIC De l'idée... à la formalisation du projet

Tout projet de solidarité internationale naît d'une idée. La phase de diagnostic est primordiale car elle sert à approfondir cette idée, à vérifier la raison d'être du projet et sa pertinence. Le diagnostic permet également de tester votre idée de projet et d'en préciser les contours. Il est important de noter que l'idée de projet est souvent différente du projet élaboré qui sera lui-même différent du projet réalisé...

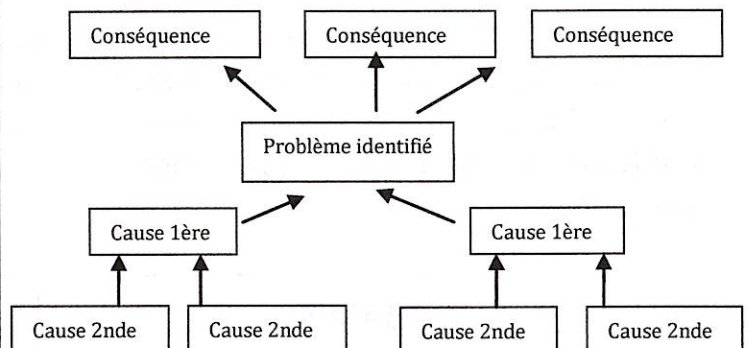
A l'issue de cette étape, vous devez être en mesure de répondre aux questions suivantes : l'idée de projet est-elle adaptée au contexte ? Est-elle partagée par les parties prenantes au projet ? D'autres structures sont-elles prêtes à mener ce projet avec moi ? Bénéficie-t-elle du soutien des habitants ? Quels problèmes faut-il résoudre ? Comment ? Qui peut - on associer au projet ?

<b>PHASES</b>	<b>OUTILS</b>
<p style="text-align: center;"><b>Phase 1 : Identifier les attentes</b></p> <p>Cette première phase de diagnostic est primordiale. Elle a pour but d'inscrire votre projet dans une réalité et de savoir quelles sont les attentes : les vôtres, celles de votre association, et celles de vos interlocuteurs.</p> <p>Les objectifs sont de:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaliser un diagnostic participatif avec l'ensemble des acteurs de la zone (mairie, groupements informels, chef de village, associations de quartier, etc...)</li> <li>2. Impliquer les bénéficiaires dans l'évaluation des besoins. Créer du dialogue pour lister et prioriser les problèmes rencontrés. Faire participer la population à l'analyse des problèmes représente un enjeu réel de sa participation au projet.</li> </ol> <p><i>Si vous ne pouvez pas réaliser de mission exploratoire, prenez le plus grand soin à vous informer lors de la phase 2, en diversifiant les sources et les moyens d'information !</i></p>	<p><b>Vous pouvez réaliser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Une mission exploratoire</i></li> </ul> <p>C'est une mission courte qui a pour objectif d'étudier la situation dans un pays afin d'évaluer la pertinence et les moyens d'une intervention. C'est une étape préparatoire qui permet la prise de contact :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec les autorités</li> <li>- Avec les autres ONG locales ou internationales</li> <li>- Avec les futurs bénéficiaires (identifier leurs attentes).</li> </ul> <p>Consulter la fiche technique n°3 de Coopération et solidarité internationale en région Centre sur la conception de projet et la mission exploratoire :</p> <p><a href="http://www.centraider.org/les-outils/conseils-methodologiques/217-fiche-technique-n3---conception-du-projet--letude-prealable-dun-projet-de-solidarite-internationale.html">http://www.centraider.org/les-outils/conseils-methodologiques/217-fiche-technique-n3---conception-du-projet--letude-prealable-dun-projet-de-solidarite-internationale.html</a></p>

- *Un arbre à problèmes*

Son objectif est de visualiser schématiquement la complexité du problème identifié. Il est un bon moyen pour que tous les participants au projet confrontent leur représentation du problème et se mettent d'accord sur la manière dont ils vont agir.

Pour le construire : Après avoir identifié le problème et ses conséquences, identifiez les causes les plus évidentes (cause 1<sup>ère</sup>), puis les origines de ces causes (cause 2<sup>nd</sup>e).



Lecture : l'arbre est donc à lire de bas en haut, de ses « racines » (causes) jusqu'aux feuilles (conséquences).

- *Un arbre à solutions*

L'arbre à problème devient un arbre à solutions.

Après avoir identifié les différentes causes, vous aurez une première idée des solutions à proposer.

Les activités que vous allez mettre en place sont donc en lien direct avec les causes du problème.

Choisissez avec votre partenaire la (les) solution(s) qui est (sont) à votre portée (en fonction de vos moyens financiers, humains, temporels...).

## Phase 2 : Etudier la faisabilité du projet

1. Etudier le contexte au niveau national, régional et local, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques économique, géographique, sociale, institutionnelle, environnementale, anthropologique, politique et réglementaire, historique, éducative, santé et démographique du milieu dans lequel vous souhaitez intervenir. Cela relève de la viabilité du projet et de sa pertinence.

2. Analyser le contexte c'est à dire comprendre l'environnement dans lequel va se dérouler le projet et mesurer les conséquences de cet environnement sur le projet.

Ex : Pour mener un projet dans le domaine de la santé, prendre en compte les acteurs de la médecine traditionnelle, travailler en accord avec l'autorité de tutelle (direction préfectorale de la santé) correspondant à la zone où l'on souhaite intervenir et respecter la politique de recouvrement des coûts des centres de soins.

3. Confronter votre analyse avec celle de votre partenaire afin de vérifier que vous êtes bien sur la bonne voie.

## S'informer :

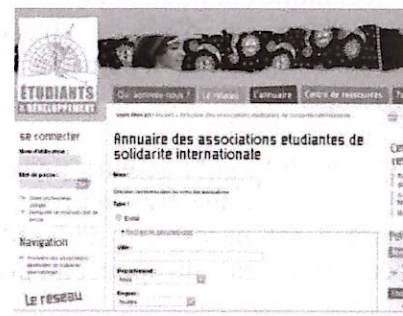
- Auprès des Ambassades étrangères en France mais aussi auprès des Services de Coopération et d'Action Culturelles (SCAC) des ambassades françaises à l'étranger
- Auprès des Mairies qui peuvent définir des plans de développement communaux prioritaires.
- Auprès des centres de ressources locaux. Retrouvez la cartographie sur le site d'E&D :

<http://www.etudiantsetdeveloppement.org/reseau/france>



- Auprès d'associations d'étudiants étrangers ou de migrants. Pour les identifier vous pouvez vous consulter l'annuaire en ligne des associations étudiantes de solidarité internationale d'E&D :

<http://www.etudiantsetdeveloppement.org/annuaire/search>



## Phase 3 : Trouver un partenaire

### 1. Qu'est ce qu'un partenaire ?

Le partenaire est votre collaborateur direct dans le pays, la ville ou le quartier d'action. Plus qu'un simple contact, le partenaire s'investit dans la conception et la réalisation de l'action.

Il s'agit de discuter avec lui pour connaître son mode de fonctionnement, ses valeurs et pour

## Où chercher un partenaire ?

- Le Carrefour des projets

Le carrefour des projets consiste à mettre en relation des associations du réseau Etudiants & Développement avec des associations d'autres réseaux de jeunes agissant au Sud et au Nord- et à travers ces associations, des hommes, des femmes, des idées, des savoir-faire des compétences – en vue de la réalisation d'un projet dans un cadre partenarial.

s'assurer que l'intérêt pour le projet est commun. Il est important de discuter aussi avec lui de la manière dont peuvent évoluer vos relations.

## 2. Quel type de partenaire ?

Il est important de privilégier un partenariat avec une structure plutôt qu'avec une personne plus ou moins isolée. Les partenaires peuvent avoir un statut différent :

- Associations et ONG : nationales ou internationales, associations de jeunes, associations sportives, sur les droits de l'homme, le développement, l'écologie
- Réseaux et collectifs : nationaux, européens ou internationaux, associatifs ou pluri-acteurs.
- Groupes informels : groupes de femmes, de jeunes, d'handicapés, de paysans
- Lieux culturels : cinémas, musées, théâtres
- Organisations syndicales
- Ecoles, maisons de quartiers

<http://www.etudiantsetdeveloppement.org/rubriques/espace-petites-annonces/carrefour-des-projets>



- Auprès des ambassades
- Auprès du tissu associatif en France et à l'étranger

### Comment se documenter ?

- Dans le guide d'E&D « Agir dans un contexte interculturel »

## Phase 4 : Identifier les acteurs à impliquer dans le projet

L'objectif de cette phase est de trouver des partenaires techniques et financiers, c'est-à-dire de mobiliser et d'engager d'autres structures ou personnes à s'impliquer et participer à la réussite du projet envisagé.

L'intervention de différents acteurs peut impacter de manière positive ou négative le projet envisagé. C'est pourquoi il est nécessaire d'identifier leurs intérêts et leurs attentes par rapport au projet.

On distingue 2 catégories de partenaires :

- Publics : mairies, conseils généraux, conseils régionaux, ministères etc.
- Privés : organisations de la société civile, fondations, entreprises, banques etc.

## Exemples d'acteurs à impliquer :

On distingue 2 catégories de partenaires :

- Publics : mairies\*, conseils généraux, conseils régionaux, ministères etc.
- Privés : organisations de la société civile, fondations, entreprises, banques etc.

\* Les mairies ont des compétences dans de nombreux domaines : éducation, santé, assainissement, voirie etc... Etant chargée de l'administration de leur territoire, elles doivent au minimum être informée de votre projet. Elles ont également des plans de développement communaux donc il peut être intéressant d'intégrer votre projet dans un domaine prioritaire identifié par la mairie.

Petit rappel sur les apports possibles, en fonction des partenaires :

- Parrainage/ sponsoring : Soutien matériel ou financier en vue d'en retirer un avantage publicitaire.
- Mécénat : Soutien matériel ou financier sans contrepartie.
- Patronage : Soutien moral.

## FICHE SUPPORT

### « Pourquoi et comment monter un projet de Solidarité Internationale ? »

#### ETAPE 2 : Programmation du projet

Au terme du diagnostic du projet que vous souhaitez mettre en place, vous savez ce que vous voulez faire, pourquoi et avec qui. Il s'agit alors de passer à l'étape de programmation de votre projet. Vous allez identifier les activités à réaliser, prévoir les moyens matériels et financiers, le temps nécessaire à leur mise en œuvre et estimer le budget prévisionnel de votre projet.

PHASES	OUTILS																									
<p style="text-align: center;"><b>Phase 1 : Identifier les objectifs et résultats à atteindre</b></p> <p>Une fois le diagnostic réalisé, le problème identifié, formulez les <u>objectifs</u> de votre action. Ces objectifs se traduisent en effets souhaités.</p> <p>Différenciez l'objectif général de(s) objectif(s) spécifique(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'objectif général vise à l'amélioration globale de la situation à laquelle le projet contribue (<i>exemple : amélioration des conditions d'hygiène dans un quartier de Ouagadougou</i>)</li> <li>➤ L'objectif spécifique vise à l'amélioration concrète de la situation. C'est un objectif précis que vous vous engagez à atteindre dans un délai, avec des moyens donnés (<i>exemple : éliminer durablement le dépôt sauvage d'ordures dans ce quartier d'ici un an</i>)</li> </ul> <p>Les résultats <b>attendus</b> sont les améliorations et les changements espérés. Pour y parvenir, vous mettez en place <u>des activités</u>.</p> <p><i>Il est fondamental dans la description de ces objectifs et résultats de penser au désengagement de votre association dans le projet. Il est primordial de travailler dans une optique de pérennisation. Ainsi, le projet doit s'intégrer dans les dynamiques locales qui tendent à l'autonomisation et l'autogestion du projet par le partenaire et la population.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous pouvez réaliser un <b>Cadre logique</b></li> </ul> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;"></th> <th style="width: 15%;">Logique d'intervention</th> <th style="width: 15%;">Indicateurs objectivement vérifiables</th> <th style="width: 15%;">Sources et moyens de vérification</th> <th style="width: 15%;">Hypothèses et risques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Objectif(s) général(ux)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Objectifs spécifiques</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Résultats attendus</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Activités à développer</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques	Objectif(s) général(ux)					Objectifs spécifiques					Résultats attendus					Activités à développer				
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques																						
Objectif(s) général(ux)																										
Objectifs spécifiques																										
Résultats attendus																										
Activités à développer																										

## Phase 2 : Définir les rôles de chacun

Après avoir identifié chacun des partenaires du projet, il s'agit de définir les rôles et les engagements de chacun : **qu'est ce que nous pouvons apporter et attendre de l'autre ?**

Il est important de signer un accord avec **chaque** partenaire (collectivité locale, mairie, associations etc.)

Pour cela, vous pouvez :

- Rédiger un **Accord ou une Convention** de partenariat qui définit les rôles et les responsabilités de chacun par la rédaction de plusieurs articles.

Exemple : La présente convention est conclue entre :

- Votre association : Nom + Adresse
- La structure partenaire : Nom + Adresse

Article 1 : Objet de la Convention

Article 2 : Durée de la Convention

Article 3 : Nature de l'intervention

Article 4 : responsabilités des différentes parties

Article 5 : Modalités financières

Article 6 : En cas de litiges.

Date + Signature des deux parties

Pour aller + loin : Fiche pratique n°28 réalisée par AnimaFac : « Rédiger une convention de partenariat » <http://www.animafac.net/fiche-28-rediger-une-convention-de-partenariat/>

## Phase 3 : Définir les moyens de mise en œuvre

Les moyens humains, financiers et matériels vont garantir la réalisation des objectifs et assurer le bon déroulement du projet.

### 1. Ressources financières

A ce niveau, le rôle du partenaire est important car il va pouvoir vous orienter vers les bonnes personnes.

Il est important de coupler les recherches de financements en ciblant des bailleurs potentiels mais en imaginant également des possibilités d'autofinancement qui vous garantiront une certaine indépendance et pérennisation de votre action.

## Comment trouver ces ressources?

- En réalisant un **Budget prévisionnel** (exemple pour un projet de construction d'une école) :

DEPENSES		RECETTES	
Construction du bâtiment	x €	APPORTS de l'association	
Logement professionnel		Vente de gâteau	
Formation personnel		Cotisations	
...		Dons	
...		SUBVENTIONS	
...		Bailleur X	
...		Bailleur Y	
<b>SOUS - TOTAL</b>		<b>SOUS -TOTAL</b>	
Valorisation du bénévolat		Valorisation du bénévolat	
Consolidations		Consolidations	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

	<p>Les étapes d'élaboration du budget :</p> <p>A/ Etablir la liste des dépenses de projet et les chiffrer</p> <p>B/ Classer les dépenses</p> <p><i>Les dépenses valorisées sont des dépenses qui ne peuvent être justifiées par le porteur de projet par une facture acquittée à son nom : dons, apports en nature et mise à disposition de locaux, bénévolat, salaires et coûts liés aux missions des agents publics. Elles doivent apparaître pour le même montant dans la colonne des recettes.</i></p> <p>C/ Prévoir les ressources et les équilibrer : total des dépenses = total des recettes</p> <p><b>Dossier de présentation global :</b></p> <p>➤ Animafac a réalisé une fiche pratique « Réaliser un dossier de présentation » disponible en ligne : <a href="http://www.animafac.net/fiche-11-realiser-un-dossier-de-presentation/">http://www.animafac.net/fiche-11-realiser-un-dossier-de-presentation/</a></p> <p>➤ <b>Par la recherche de financements auprès de :</b></p>
<p><b>2. <u>Ressources humaines</u></b></p> <p>Il s'agit de mobiliser des ressources humaines à la fois dans la zone d'intervention mais également en France afin de mobiliser le maximum de compétences : <i>l'union fait la force</i></p> <p>Entourez-vous, l'expérience des autres est la meilleure arme contre l'erreur.</p> <p><b>3. <u>Ressources matérielles</u></b></p> <p>Il s'agit de mobiliser au maximum des ressources « en nature » gratuites. C'est aussi une forme de participation au projet de manière indirecte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FSDIE (Fonds de soutien des Initiatives étudiantes)</li> <li>• Programme Jeunesse Solidarité Internationale (MAEE)</li> <li>• Mairie, conseils généraux et régionaux</li> <li>• Fondations d'entreprises etc.</li> </ul> <p>Pour plus d'informations : <a href="http://www.etudiantsetdeveloppement.org/content/fiche-pratique-vous-recherchez-des-financements-pour-votre-projet">http://www.etudiantsetdeveloppement.org/content/fiche-pratique-vous-recherchez-des-financements-pour-votre-projet</a></p> <p>➤ Vous pouvez vous renseigner sur les structures susceptibles de financer votre projet sur le site de l'Agence des micro-projets : <a href="http://www.microprojets.org/">http://www.microprojets.org/</a></p> <p>➤ <b>Par la recherche de fonds propres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expositions, papiers cadeaux, ensachage etc.</li> </ul> <p>Pour plus d'informations, consultez la Fiche pratique « les astuces pour booster l'autofinancement de son projet de SI » réalisée par E&amp;D : <a href="http://www.etudiantsetdeveloppement.org/content/fiche-pratique-les-astuces-pour-booster-lauto-financement-de-vos-projets-de-si">http://www.etudiantsetdeveloppement.org/content/fiche-pratique-les-astuces-pour-booster-lauto-financement-de-vos-projets-de-si</a></p>

- **Par la mobilisation de moyens humains :**
  - En France :
    - En communiquant sur mon projet pour que d'autres bénévoles s'impliquent dans le projet
    - En contactant des intervenants pour animer une action
  - Au niveau local : prendre en compte des savoirs et savoir - faire locaux !
- **Par la mobilisation de moyens matériels :**
  - En France : des structures peuvent vous offrir des salles de réunion, du matériel etc., en échange d'une valorisation (logos, plaquette)
  - Au niveau local : des structures/habitants peuvent vous mettre à disposition un terrain, un bâtiment, des équipements, des logements etc. Cet apport se valorise également dans le budget !

**Phase 4 : Planifier les activités**

Cette phase implique de définir les activités à accomplir, en France et dans la zone d'intervention, pour atteindre les objectifs fixés précédemment.

Il s'agit de détailler les activités et de les planifier dans le temps avec le partenaire qui sera plus à même de vous renseigner sur le rapport et la gestion du temps.

En effet, la planification des activités à réaliser sur le terrain est rarement respectée surtout dans les cas où celle-ci est réalisée en France.

Pour chaque activité, qu'elle soit menée en France où sur le terrain, il est important de définir vos besoins en matériel, en personnel, en compétences techniques.

Vous pouvez réaliser :

- Un **chronogramme**

Choisir l'échelle de temps la plus appropriée à votre projet : Jour/Semaine/Mois/Trimestre  
Il peut aussi être intéressant de répartir les activités en France et sur le terrain.

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5
Activité 1					
Activité 2					
Activité 3					

- Un **tableau de bord :**

	Qui ?	Où ?	Quand ?	Comment ?
Tâche 1				
Tâche 2				

## FICHE SUPPORT

### « Pourquoi et Comment monter un projet de Solidarité Internationale ? »

#### ETAPE 3 : Mise en œuvre et suivi du projet

De la préparation à l'action....il est temps de passer à la mise en œuvre du projet ! Lors de cette étape, l'enjeu sera d'anticiper les problèmes que vous pouvez rencontrer et d'adapter le projet aux contingences.

Le suivi vous permettra de savoir où en est l'exécution des activités afin de conduire le projet de manière efficace. C'est une « veille active » qui va comparer le « prévu » au « réalisé » afin d'identifier les mesures ou actions correctives nécessaires. C'est un processus continu de collecte et de traitement d'informations et de données.

PHASES	OUTILS
<p><b>Phase 1 : Mise en œuvre et réalisation</b></p> <p>Cette étape consiste à s'assurer de la bonne marche des activités du projet, d'identifier les éventuelles difficultés à surmonter, et à réajuster les moyens nécessaires pour atteindre les résultats attendus.</p>	<p><b>Conseils pratiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pensez à mettre à jour régulièrement votre plan d'action.</li> <li>- Ne vous engagez pas au-delà de ce que vous avez ou de ce que vous pouvez faire.</li> <li>- Continuez à demander conseil et à vous faire aider.</li> <li>- Anticipez les obligations afférentes à l'attribution d'une subvention publique ou privée : rapport, compte rendu, justificatifs, factures, bilan comptable, comptes de résultats, assurance etc...</li> <li>- Ne foncez pas tête baissée ! Au risque de franchir des étapes trop rapidement et de passer à côté de certains aspects (culturels, relationnels etc...) tout aussi importants et qui conditionnent la réussite de votre projet.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Phase 2 : Suivi du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>A quoi sert le suivi ?</b></li> </ul> <p>Le suivi permet d'avoir une photo du projet à un moment donné.            Cette phase est en lien avec la définition des rôles prévus lors de l'étape de programmation. Il s'agit de définir les responsabilités et les personnes impliquées dans l'exécution des activités planifiées précédemment.</p>	<p><b>Prévoir des :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appels ou Vidéoconférences, échanges de mails réguliers avec vos partenaires</li> <li>• Déplacements sur place (si possible)</li> </ul> <p><b>Constituez et conservez des traces écrites</b></p> <p><b>Vous référez au</b> chronogramme et au tableau de bord</p>

- **Mettre en place des indicateurs de suivi**

Qu'est-ce qu'un indicateur ? Il s'agit d'un moyen de mesurer de manière objective l'impact et les résultats de votre projet. Il sert à mesurer une évolution dans le temps et à la comparer par rapport à une référence. Les indicateurs varient selon les objectifs du projet.

Ils peuvent être d'ordre : technique, économique, social et organisationnel. Ils peuvent être quantitatifs et qualitatifs.

**Exemple d'indicateurs :**

- Technique : quantité vendue de denrées, nombre d'enfants scolarisés, nombre et/ou qualité des infrastructures créées.
- Economique : chiffre d'affaire, revenus.
- Sociaux : Nombre de participants, nombre de personnes touchées directement et indirectement par le projet
- Organisationnel : mode de renouvellement des membres d'un Comité, respect du règlement intérieur, nombre de réunion...

## FICHE SUPPORT

### *« Pourquoi et comment monter un projet de Solidarité Internationale ? »*

#### ETAPE 4 : Bilan et perspectives du projet

En tant qu'association étudiante de solidarité internationale vous vous devez, comme toute organisation, de mesurer la qualité des activités que vous réalisez afin d'en optimiser la conception et la mise en œuvre. Evaluer permet de mesurer l'impact de l'action, son efficacité, et la manière dont elle a été conduite. A l'issue de cette étape, vous devez être en mesure de répondre à ces questions : Comment s'est déroulée l'action ? Quelle a été l'implication de mes partenaires ? Est-ce que j'ai pu réunir les moyens dont j'avais besoin ? Est-ce que les étapes de mise en œuvre ont été respectées ? Pourquoi ?

PHASES	OUTILS
<p><b>Phase 1 : Evaluer le projet</b></p> <p>L'évaluation est au service de votre projet. Elle est utile et nécessaire puisqu'elle met l'accent sur vos forces et vos faiblesses. Elle va vous aider à déterminer vos prochains objectifs et vos prochaines actions. Une bonne évaluation est un outil essentiel et une aide à la décision pour vos futurs projets.</p> <p><b>Qui fait l'évaluation ?</b></p> <p><b>Tous</b> les acteurs prenant part au projet : votre association, votre partenaire, et la population bénéficiaire.</p> <p><b>Quand ?</b></p> <p>-Au <b>début</b> du projet : en fixant les objectifs, puis les indicateurs, vous prévoyez déjà la manière dont vous allez évaluer le projet</p> <p>-<b>Pendant</b> : l'évaluation de mi-parcours permet d'évaluer l'action et de l'ajuster</p> <p>-A la <b>fin</b> du projet : à chaud, puis a posteriori</p>	<p>➤ <b>Critères d'évaluation :</b></p> <p>Ces critères sont à choisir en fonction de votre projet et des objectifs de votre évaluation. Les plus fréquents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pertinence</b> : Le projet était-il en adéquation avec les besoins de la population ?</li> <li>• <b>Efficacité</b> : Les objectifs et les résultats de votre action ont-ils été atteints ?</li> <li>• <b>Efficience</b> : Dans quelle mesure les effets désirés ont-ils été obtenus avec le moins de ressources possibles ? Autrement dit, auriez-vous pu faire la même chose pour moins cher ? (Par exemple, calculer le coût du projet par bénéficiaire.)</li> <li>• <b>Impact</b> : Quels sont les effets positifs et négatifs du projet sur son environnement (naturel, mode vie etc...) ?</li> </ul> <p>D'autres critères d'évaluation existent. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cohérence</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Interne : L'objet de l'association et le projet sont-ils en adéquation avec vos compétences ?</li> <li>➤ Externe : le projet est-il bien compris par les populations ? S'insère-t-il dans l'environnement ?</li> </ul> </li> </ul>

1. Définir l'objectif de l'évaluation

2. Mettre en place des critères et des indicateurs d'évaluation

Les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact, de cohérence et de durabilité sont couramment utilisés mais ils sont à relativiser dans le sens où ils sont adaptables à chaque projet et à chaque objectif.

De plus, en fonction des objectifs de votre évaluation, il peut être intéressant de construire vos propres critères.

3. Choisir une méthode d'évaluation

Au préalable, il peut être judicieux de rédiger un compte rendu permettant de faire un inventaire chronologique de ce qui a été réalisé et des moyens mis en œuvre.

- **Durabilité** : dans quelle mesure les bénéfices de votre action vont-ils continuer sur le long terme ? Les activités mises en place sont-elles autonomes ? La population locale assurera-t-elle la continuité du projet au départ de l'association ?

**Pour cela, vous pouvez :**

- Réaliser les tableaux ci dessous permettant de mesurer les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé.

	PREVU	REALISE	Pourquoi ?	Et après ?
ACTION				

	PREVU	REALISE	Pourquoi ?	Et après ?
Personnes Rencontrées				

- Réaliser un questionnaire permettant de détailler le contenu de votre auto-évaluation.

**Pour aller plus loin :**

- Guide méthodologique EDUCASOL : "Education au développement et à la solidarité internationale. Comment auto-évaluer ses actions ?"  
<http://www.educasol.org/spip.php?article53>

**Phase 2 : Capitaliser l'expérience**

La capitalisation révèle la manière qui a permis d'atteindre le but, sans nécessairement juger de la qualité du résultat. Il s'agit de valoriser ce qui a bien fonctionné en vous demandant pourquoi, et de le transposer pour vos actions futures.

- Pourquoi ?

Capitaliser votre expérience permet de mettre en avant les points forts et les points

**Comment ?**

- Par la préparation d'un document bilan/évaluation à l'attention de l'équipe future.
- Par la transmission tous les contacts : mails, téléphone, identifiants, mots de passe
- En organisant une rencontre entre les anciens et nouveaux membres de l'équipe : échanger sur l'action mais également du ressenti de chacun.

<p>faibles de votre association. Il est important de se demander :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?</li> <li>-Comment les avez-vous surmontées ?</li> <li>-Quelles compétences avez-vous acquises grâce à cette expérience ?</li> </ul> <p>Pour prévoir la suite de votre projet, la transmission à l'équipe future, faire le point sur les compétences acquises par l'association et par vous-mêmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Pour qui ?</u></li> </ul> <p>Pour vous, les membres de votre association et l'équipe qui prendra le relais.</p>	
<p><b>Phase 3 : Mener des actions d'Education Au Développement</b></p> <p>Il est important, au retour, de valoriser son expérience : restituer et convertir son expérience en action de sensibilisation.</p> <p><b>L'Education Au Développement</b>, qu'est-ce que c'est ?</p> <p><b>-L'objectif</b> : le changement des mentalités et des comportements de chacun pour contribuer à la construction d'un monde juste, solidaire et durable</p> <p>-En <b>sensibilisant</b> un public par des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale : sensibilisation sur les <b>causes de fond</b> qui se rapportent plutôt au contexte dans lequel le projet a été réalisé.</p> <p>⇒ Un acte éducatif qui doit s'appuyer sur une démarche <b>pédagogique</b> et <b>interactive</b></p>	<p><b>Comment ?</b></p> <p>En vous appuyant sur votre expérience de SI</p> <p>Des <b>exemples</b> d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener des activités de plaidoyer (participer à des campagnes d'opinion)</li> <li>• Témoigner auprès du grand public (conférences, expos photos/vidéos, blogs participatifs...)</li> <li>• Auprès des jeunes et des enfants (interventions dans des écoles, réalisation de jeux...)</li> <li>• Intervenir dans l'espace public (théâtre-forum, flash-mob...)</li> </ul> <p><b>N'oubliez pas :</b></p> <p>Ces actions doivent être prévues au début de votre projet !</p> <p>A noter aussi : l'EAD est de plus en plus valorisée par les bailleurs.</p>

